

# Regards croisés sur les enjeux et les priorités d'actions

(propositions concertées des membres de l'ARB NA)

Franck Trouslot  
Directeur de l'ARB NA

---

24 janvier 2019

LIMOGES  
HÔTEL DE RÉGION

1<sup>ère</sup> édition  
**Assises  
Régionales  
de la  
Biodiversité**  
NOUVELLE-AQUITAINE



## 2 questions posées à 6 collèges

- 1) Quels sont les **enjeux primordiaux** liés à la préservation de la biodiversité pour les acteurs de votre collège ? (enjeux écologiques, socio-économiques...quelles urgences ?)
- 2) Pour votre collège, quelles sont les **priorités d'actions** pour stopper l'érosion et favoriser la biodiversité (comment vos actions peuvent-elles aller dans le sens d'un gain de biodiversité ? quels sont vos besoins ?)

### Enjeux :

- **Référencer les menaces** et les causes réelles ou potentielles qui pèsent sur la biodiversité et **envisager des solutions** comme la valorisation des **services écosystémiques**.
- **Définir le terme "Effondrement de la biodiversité"** qui s'appliquerait ou non à **notre région**, en quoi sommes-nous concernés et identifier nos besoins réels en matériaux à partir de nos **ressources locales**, notamment la forêt.
- Comptabiliser le bilan entre la perte de la biodiversité et le bénéfice de la reconquête de la biodiversité. Définir les **services irremplaçables, rendus par la biodiversité** (fertilisation des sols, épuration de l'eau, pollinisation...)

## Actions prioritaires

- Préserver **les paysages** de notre région, protéger **les forêts anciennes**, privilégier **l'évitement et la réduction** de destruction des milieux sur les parcelles de projet en matière d'aménagement et d'urbanisation. **Sensibiliser** les acteurs du territoire.
- Développer des **observatoires** et définir les relations de causes à effet. Rétablir **la continuité écologique du réseau hydrographique** et travailler sur une meilleure **gestion des terres cultivées et cultivables**.
- Développer **les synergies existantes** entre l'agriculture, la sylviculture, l'aquaculture, la conchyliculture et la biodiversité.

## Enjeux :

- **En finir avec le pouvoir absolu de « l'économisme »** qui subordonne l'intérêt général et le long terme aux seules logiques comptable et financière en imposant que tous les biens, biens communs compris, rejoignent les marchés.
- S'assurer que concernant l'enjeu climatique les actions en matière d'**atténuation ne vont pas à l'encontre** de la préservation de la biodiversité.
- Faire de **l'éducation et de la recherche en sciences humaines et sociales, les piliers** sur lesquels les politiques publiques menées en concertation avec la population, peuvent réellement susciter l'adhésion du plus grand nombre.
- Identifier de manière la plus complète possible **les services rendus** par la biodiversité aux humains (santé, bien être, activités économiques) et poser le débat sur les estimations de coûts induits.

## Actions prioritaires

En général : Protection de la ressource en **eau**, **arrêt de l'industrialisation de l'agriculture et de la sylviculture**, connaissance, protection et valorisation pédagogique des **vieilles forêts**, développement de l'agriculture biologique, protection et reconnaissance du rôle biologique des **prédateurs**, ...

Pour les associations :

- Elles proposent une meilleure **connaissance** de la biodiversité régionale (on ne peut pas parler de ce qu'on ne connaît pas).
- Par les **alertes** qu'elles lancent ou par leurs **actions en justice**, les associations arrivent (parfois) à sauvegarder une part de biodiversité.
- Elles font un **travail continu d'éducation de tous les publics**, pour apporter les connaissances nécessaires pour comprendre le monde naturel qui les entoure et les sensibiliser à sa préservation.

### Enjeux :

- Développer les actions de **restauration des habitats** afin de réduire l'impact anthropique et ainsi favoriser le développement des espèces patrimoniales
- Favoriser la gestion économe de la **ressource en eau** afin de pallier les épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et extrêmes afin de permettre la satisfaction des besoins naturels des milieux aquatiques
- Développer la **connaissance** en matière de milieux aquatiques et de populations piscicoles
- Développer les actions de **sensibilisation** à la nature et à l'environnement par l'expérientiel et le renforcement du lien homme / nature.

### Actions prioritaires :

- Les fédérations de chasse et celles de pêche, fortes de leurs expertises milieux et faunistiques, **mènent des actions concrètes de restauration et de préservation** de la biodiversité. Il convient de **s'appuyer sur leurs compétences** et ainsi permettre une gestion pragmatique et raisonnée de la biodiversité.
- Le cadre législatif prévoit **une gestion équilibrée de la ressource en eau** afin de satisfaire en priorité la vie biologique du milieu récepteur et spécialement de la faune piscicole et conchylicole. Respectons-le.
- La **connaissance des milieux est imparfaite** et il est primordial de l'améliorer, en soutenant les actions d'**acquisition de données**. Cela permettra la mise en œuvre d'actions de restauration de la biodiversité, concrètes.
- **La Région** s'est engagée dans une politique de **soutien à l'éducation à l'environnement**. Nous félicitons cet engagement, vecteur de transmission de valeurs, au service de la biodiversité.



## Enjeux :

**Face au Changement climatique, anticiper les évolutions de la biodiversité et de ses impacts en liens directs sur l'activité agricole, sylvicole et piscicole :** Risques sanitaires accrus? Faire face aux développement des espèces invasives (exemple Ambroisie, silure glane) ? Améliorer la connaissance de l'aléa feu de forêt et de son évolution prévisible et renforcer le système de vigilance pour les enjeux sanitaires prioritaires. Investir pour prévenir les risques. Anticiper et s'adapter aux évolutions (montée du niveau de la mer, gestion de l'eau en quantité et en qualité, bouchons vaseux)

**Développer les connaissances sur les services écosystémiques environnementaux en faveur de la biodiversité rendus à la société par nos activités sur le territoire :** Comment favoriser une reconnaissance par la société des efforts réalisés ?

- **Pour la forêt :** captation du carbone, épuration des eaux, accueil de la biodiversité, entretien des lieux d'exercice des aménités (randonnée, chasse, accueil du public...) et du cadre de vie
- **Pour l'apiculture :** participer ensemble au développement d'une ressource mellifère et pollinifère abondante, diversifiée et de qualité.

**Préserver le foncier / les continuités écologiques forestières et agricoles et garantir la cohérence dans la mise en œuvre des réglementations applicables à l'espace rural :**

- Comment développer une réflexion globale en faveur de la biodiversité sur le moyen et long terme en assurant le maintien des activités économiques sur du court et moyen terme?

## Actions prioritaires :

- Approfondir les **connaissances sur les services écosystémiques** de la biodiversité fonctionnelle, les méthodes de bio-contrôles pour lutter contre les ravageurs à travers des programmes de recherche, d'expérimentation et de vulgarisation des références (travaux de recherche en faveur des pollinisateurs, sur le lien entre les aménagements paysagers, les auxiliaires et les rendements cultureux, la connaissance sur la qualité des sols, ...)
- Développer des **aménagements paysagers** des parcelles agricoles et des **modes de gestion durable** des forêts compatibles avec la rentabilité économique des exploitations et les attentes de la société (aménagements favorables au petits gibiers sans accroissements des dégâts sur cultures, protection des pollinisateurs,...)
- Promouvoir la gestion durable des forêts et des exploitations agricoles notamment au travers de **certifications environnementales** (PEFC pour la forêt ou HVE pour les exploitations agricoles).
- Promouvoir une **sylviculture de précision, économiquement performante et intégrant les enjeux environnementaux** / Investir dans le renouvellement des forêts et l'amélioration des peuplements/ Valoriser les services écosystémiques liés à la forêt et à sa gestion durable.
- Renforcer et **mettre à disposition les connaissances** en matière de biodiversité : **Informé et former** les agriculteurs, les conseillers agricoles, les propriétaires forestiers privés, les gestionnaires forestiers ...
- Étudier l'opportunité de mettre en place un **fond régional pour paiement de services environnementaux** en faveur de la protection de la biodiversité

## Enjeux :

- Multiplier la **diffusion d'informations issues de résultats de la recherche** sur les atteintes aux **ressources en eau** et aux fonctionnements écologiques des **milieux**, en utilisant tous les médias possibles et les techniques de communication les plus efficaces,
- Multiplier la diffusion d'informations sur les **interrelations entre communautés de flore et de faune**, en milieux dits "naturels" et en milieux anthropisés,
- Multiplier la diffusion d'informations sur les **interactions entre les sociétés humaines, leur développement** (changements globaux, dont le changement climatique) et les **conséquences sur la biosphère...**

## Actions prioritaires :

- Arrêter l'artificialisation et les usages intensifs **des sols**,
- faire porter les efforts sur la **restauration des sols** (augmentation des teneurs en carbone, élimination de contaminants d'origine anthropique)
- faire porter les efforts de protection et de restauration sur **la qualité des eaux superficielles dans tous les milieux**, et en particulier sur les ressources en eau des têtes de bassins versants (gestion forestière, reconstitution bocagère,...),
- faire porter les efforts de restauration de la biodiversité sur **les zones humides et les milieux aquatiques** (eaux douces et marines) comme milieux réceptacles de l'ensemble des impacts des activités anthropiques,
- développer les **recherches transdisciplinaires** (sciences du vivant et sciences humaines et sociales).



## Enjeux / actions prioritaires :

### **Cultiver, éduquer, former** à la prise en compte de la biodiversité

- Favoriser les expérimentations d'éducation **adaptées** au contexte et **enjeux locaux**
- Structurer, partager et valoriser l'accès aux **retours d'expériences** des aménagements dans toutes leurs phases de vie (conception, réalisation, exploitation, démantèlement) pour capitaliser sur les compétences

### **Réduire l'artificialisation des sols**

- Développer les **synergies au niveau de l'usage du sol** (ex : combiner biodiversité, agriculture de proximité et qualité de vie)
- Renforcer l'intégration la biodiversité dans l'ensemble des **documents de planification** de l'aménagement.
- Inclure systématiquement la biodiversité (= infrastructure verte) en tant que composante à part entière des **projets** (au même titre que l'économique ou que les infrastructures grises)

## Enjeux / actions prioritaires :

**Orienter l'économie** vers un engagement fort pour la biodiversité / **Économie des services rendus** par les activités ou aménagements

- Développer/renforcer les **mécanismes incitatifs** existants (labels, financements, fiscalité) à l'**investissement** dans des projets / entreprises à **impacts environnemental et économique positifs**
- Utiliser la **santé environnementale** comme nouveau levier d'action et de financement

Développer/renforcer des mécanismes et outils incitatifs à l'engagement dans une **stratégie RSE / économie circulaire**

- **Gérer les achats** (proximité, produits moins polluants, fournitures issues de matériaux durables...)
- Développer le **réemploi des produits/matières premières et les capacités de recyclage** afin de limiter le prélèvement des ressources naturelles tout en répondant aux besoins des porteurs de projet/prestataires
- **Limiter les rejets** et en contrôler correctement les flux qualitatifs et quantitatifs
- **Accélérer l'intégration de la biodiversité dans les stratégies RSE** (actions collectives, toits végétalisés,...)







Merci de votre attention

24 janvier 2019

LIMOGES  
HÔTEL DE RÉGION

1<sup>ère</sup> édition  
**Assises  
Régionales  
de la  
Biodiversité**  
NOUVELLE-AQUITAINE